

ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2018 PARIS – 30 MARS 2019

Après l'accueil des représentants par la Secrétaire Générale Sylvie HARLE qui a rappelé les procédures de vote, la séance a débuté à 9h30 sous la présidence de Nicolas HENARD.

Eric MARLIOT, Directeur Administratif, Juridique et Financier, à l'appui d'un document projeté, a procédé aux explications sur le fonctionnement des boitiers de vote.

A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 135 présents et représentés totalisant 101 130 voix sur 160 inscrits pour 106 925 voix.

* Il a été procédé au vote des **procès-verbaux** des assemblées générales du [24 mars 2018](#) et du [16 juin 2018](#) qui ont été adoptés à 99,1 %.

* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

* Dans le cadre du [rapport financier 2018](#), le Trésorier a lu les commentaires sur les résultats de l'exercice 2018 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** : Résolution adoptée à 91 %, **ainsi que l'affectation des résultats** : Résolution votée à l'unanimité.

* Le [budget prévisionnel 2019](#) a été présenté par le Trésorier Adjoint, Ed RUSSO ; Budget voté avec 95,7 % de votes positifs.

* Henry BACCHINI, Vice-président et responsable du **Groupe projet 04** – réforme statutaire et mode de scrutin – a présenté les objectifs et les enjeux de cette réforme instituée par la FFVoile. Il a en particulier précisé les principes de la démarche, le positionnement de la FFVoile et les scénarii pour la réforme du scrutin.

* Eric MARLIOT, Directeur Administratif, Juridique et Financier est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur** de la FFVoile.

Les Résolution sur les modifications des statuts d'une part et du RI d'autre part ont été adoptées à l'unanimité moins 2 418 voix contre.

* Lecture a été faite de la résolution soumise au vote des représentants :

" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 30 mars 2019, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts et du Règlement intérieur qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale ".

- Adoption à l'unanimité moins 3 201 voix contre.

* Remise de la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile.

- Nicolas HENARD a honoré Madame Marie-Thérèse LANNUZEL-JOURDAS, Vice-présidente de l'historique Cercle de Voile de Paris et bénévole auprès de la Direction financière de la FFVoile en tant que chargée de mission.
- Henry BACCHINI a remis la médaille d'or à Monsieur Alain DAOULAS, tout juste retraité de l'école navale, Capitaine de corvette, co-créateur du Grand prix de l'école navale, maître-voilier designer ...

* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2020**

Lecture de la résolution :

" *L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2020 à 280 € par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité* "

Adoption à l'unanimité moins 2 347 voix contre.

* Les élus des départements, la CCA et les pilotes de groupes projets ont présenté une synthèse des actions accomplies pour l'année 2018 et les grandes tendances pour 2019, dans leurs domaines de responsabilité :

- Intervention de Sylvie HARLE pour le département **Vie Fédérale et Activités Transverses**,
- Intervention de Marie-Pierre CHAURAY et Stéphane FRETAY pour le département **Economique Social et Environnemental**, les groupes projets 01 **Réforme des titres fédéraux et services associés**, 03 **Dynamisation des formations et structuration de la formation continue des professionnels** et 06 **Digitalisation**,
- Intervention de Corinne MIGRAINE pour le département **Compétition Performance** et le groupe projet 02 **Simplification des Championnats et du calendrier**,
- Intervention de Henry BACCHINI pour la **Commission Centrale d'Arbitrage**,
- Intervention de Jacques CATHELINÉAU pour le groupe projet 08 **Animation des clubs et des territoires**,
- Intervention de Sylvie HARLE pour le groupe projet 07 **Responsabilité sociale et environnementale-citoyenneté**.

* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau du médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA, a été présentée par Hervé ROGUEDAS, Médecin fédéral national – Président de la commission médicale.

* Le Président a apporté les réponses aux deux questions écrites envoyées dans les délais statutaires par la Ligue de Bretagne et par Mr MAILLARD, représentant des établissements au sein de la ligue de Bretagne.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2018 à 16h30.

[Site AG 2018 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2018/Index.asp>]